

Sources d'eau potable sur la commune de Cambo-les-bains

► Le 31 mai 2019



Sommaire



1 ■ Présentation des sources

- Origine des sources
- Dérivation des eaux de l'Ursuya pour alimenter la ville de Bayonne
- Les sources à Cambo-les-bains

2 ■ Réglementation

- Arrêtés préfectoraux de protection des captages
- Définition des périmètres de protection

3 ■ Principe d'alimentation en eau de la ville de Bayonne

4 ■ Qualité des eaux et actions menées depuis 2012

5 ■ Le transfert de la compétence « eau » à la communauté d'agglomération Pays Basque

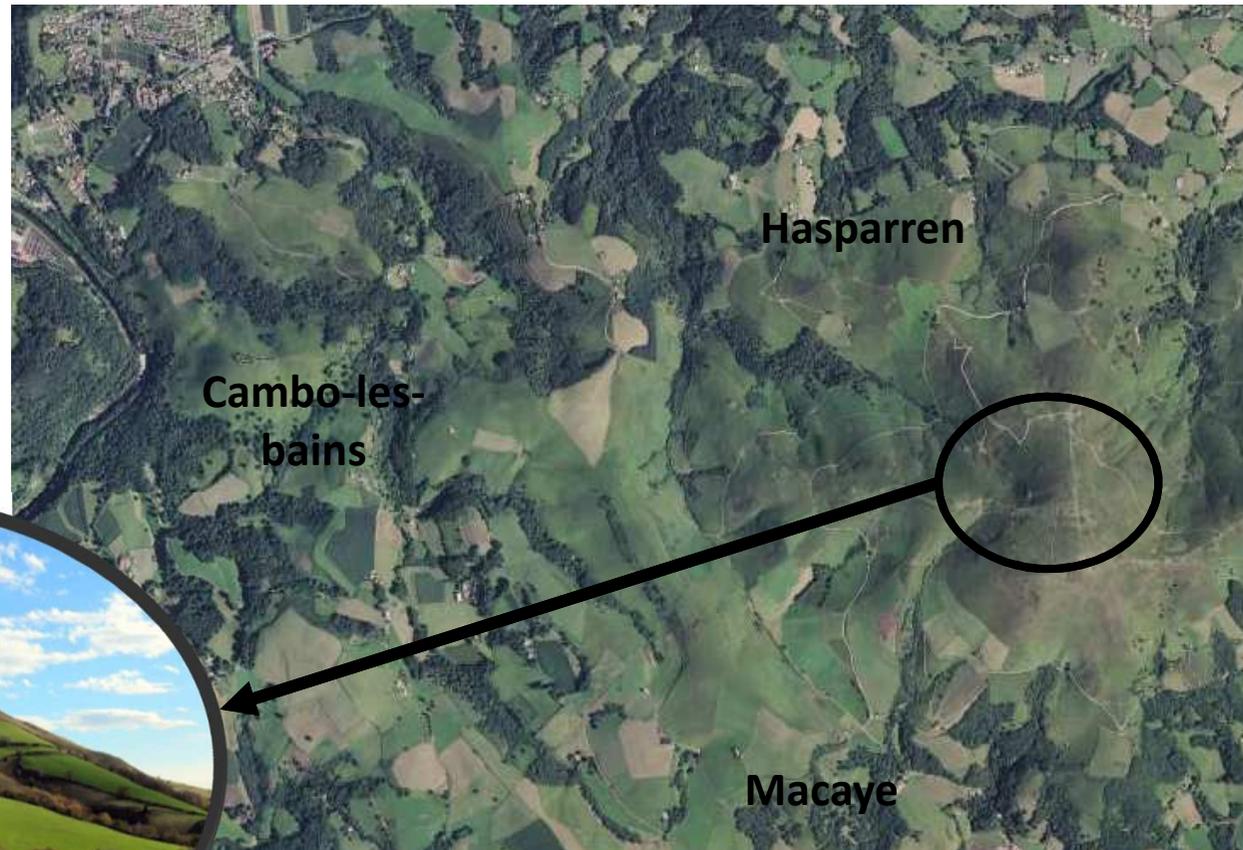
6 ■ Conclusion

1 – Présentation des sources

1/15

Origine des sources

« **Ur** » : eau
« **Suya** » : beaucoup



1 – Présentation des sources

2/15

Dérivation des eaux de l'Ursuya pour l'alimentation de Bayonne

1885 : Projet d'alimentation en eau de la ville de Bayonne par les sources du mont Ursuya

- Etudes des différentes sources et des débits
- 100 sources sur le massif
- Avis favorable de la population de Cambo pour procéder à la dérivation des eaux de l'Ursuya pour alimenter Bayonne

1889 : Début des travaux d'adduction réalisés par la Compagnie

- Drains de collecte posés directement sous les fractures
- Les drains acheminent l'eau dans les ouvrages (buses ou galeries)

1895 : Fin des travaux et mise en concession de l'exploitation et la distribution de l'eau par la Compagnie des eaux

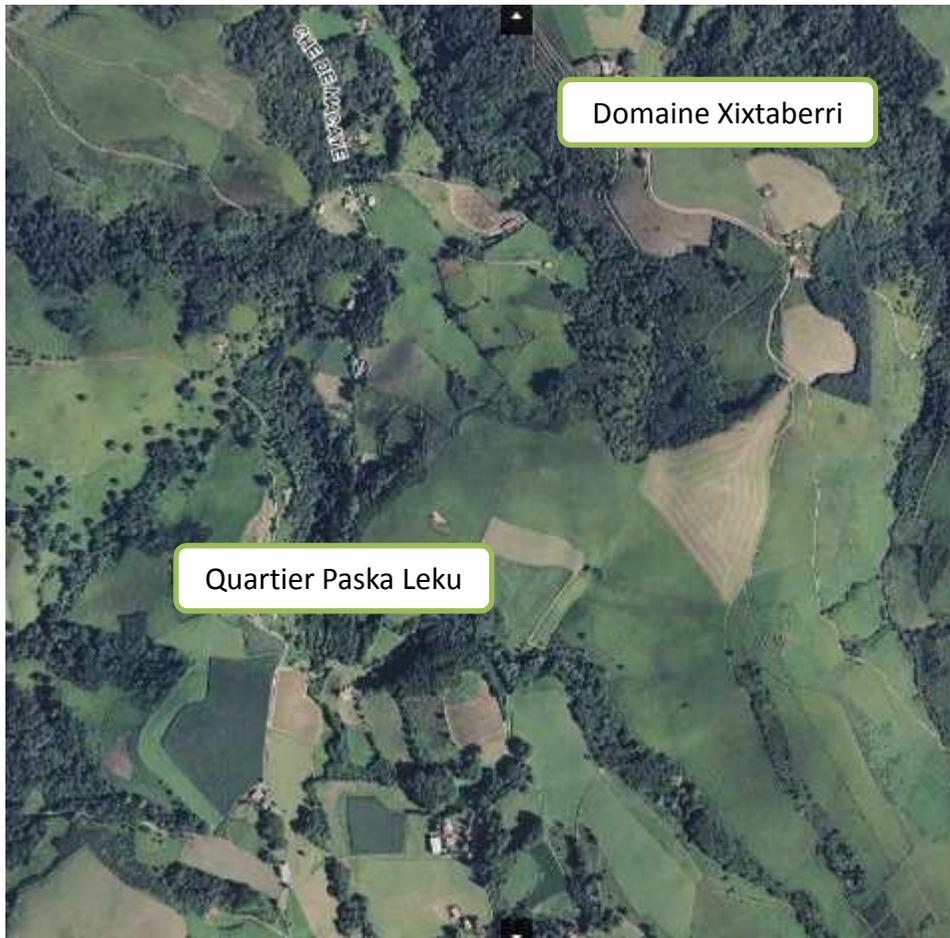
1924 : Bayonne insatisfait par la gestion en place : rachat de la concession pour 1 M anciens francs (1063 euros) et création de la régie des eaux de Bayonne



1 – Présentation des sources

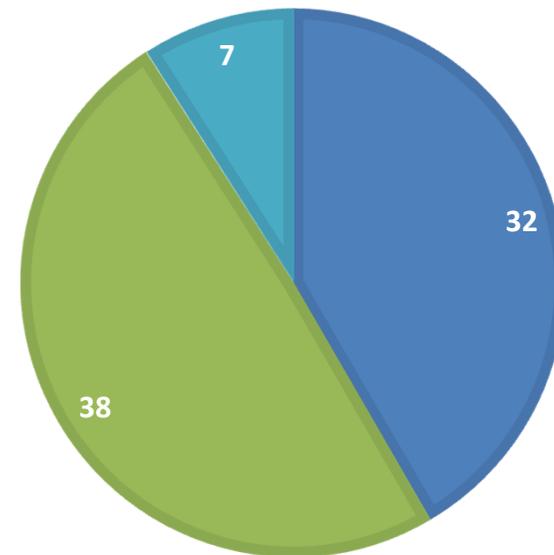
3/15

Les sources à Cambo-les-bains



NOMBRE DE SOURCES EN FONCTION DES COMMUNES

■ Cambo ■ Hasparren ■ Macaye



Volume journalier prélevé sur le massif de l'Ursuya : 3 800 m³/j
Les sources de Cambo : 44% des volumes prélevés!



2- Réglementation

4/15

Arrêtés préfectoraux de protection des captages 1^{er} août 2012

**Instaurent la mise en place
des périmètres de
protection**

**Réglementent les activités
afin de limiter les risques de
pollution de l'eau**

**Régie des eaux de Bayonne :
veille au respect
de l'arrêté**

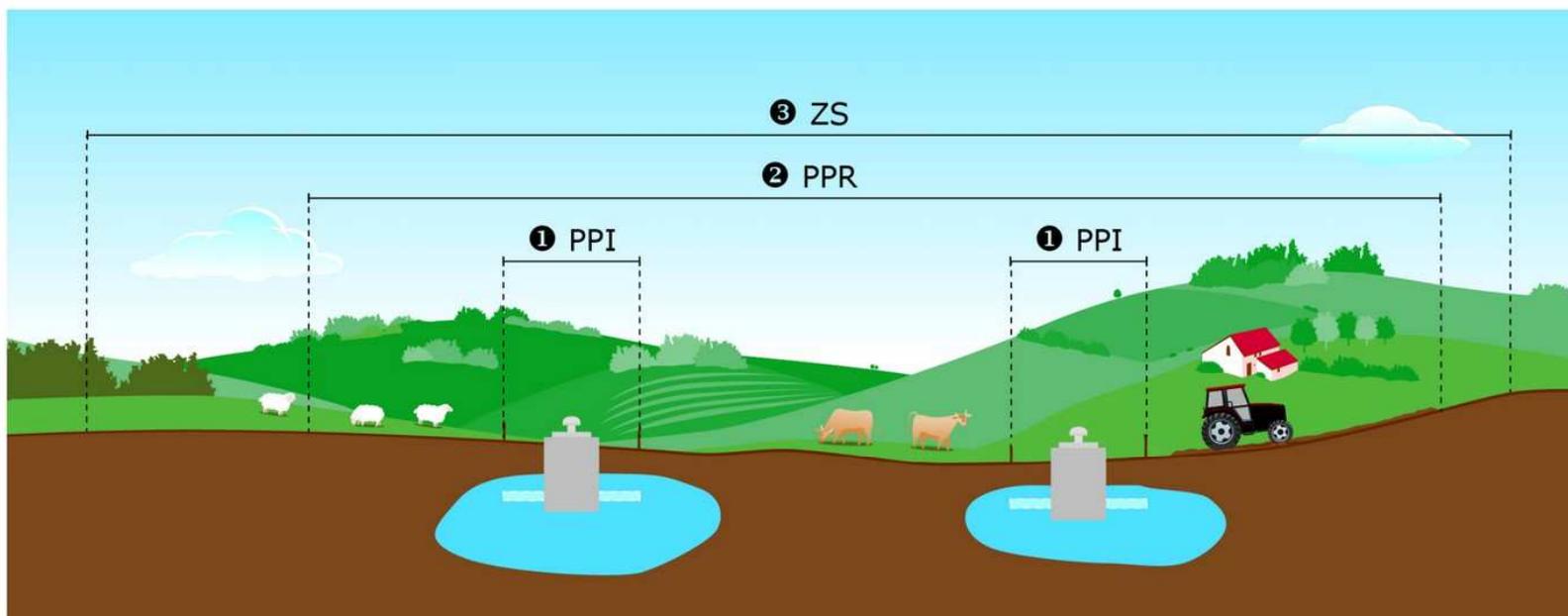


2018 : Transfert de la compétence « eau » à la communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB) : la régie eaux et assainissement de la CAPB assure l'ensemble de la gestion sur ce territoire.

2 – Réglementation

5/15

Définitions des périmètres



❶ Périumètre de protection immédiate

D'une surface moyenne de 180 m² autour de chaque captage, aucune activité n'est autorisée.

❷ Périumètre de protection rapprochée

Ces périmètres englobent les surfaces du bassin versant sur lesquelles toute pollution accidentelle ou chronique aura un impact sur la qualité de l'eau. Les activités y sont réglementées.

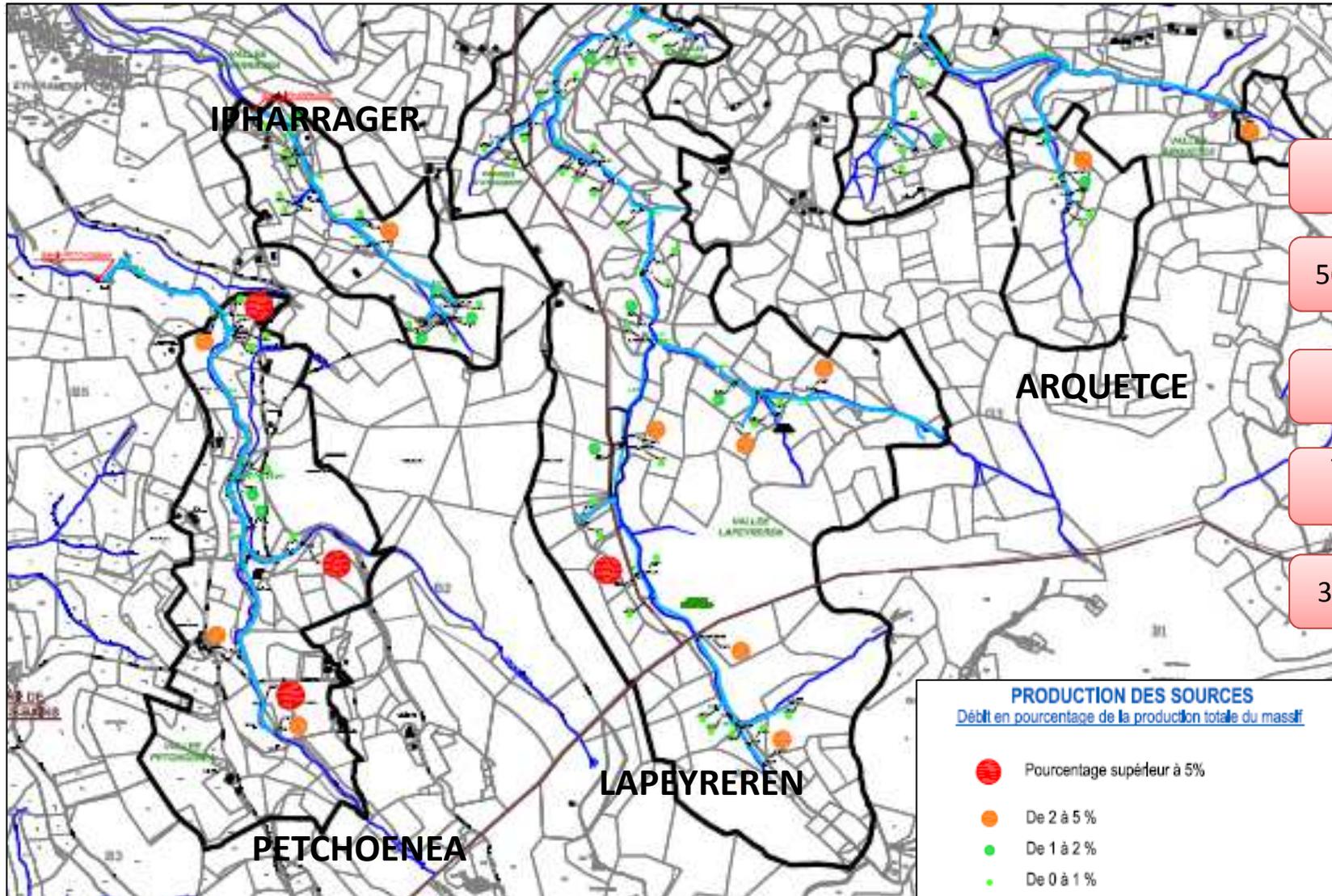
❸ Zone sensible

Ce périmètre correspond à la zone d'alimentation de la nappe phréatique. Les riverains sont informés de la présence des périmètres de protection et sensibilisés à la vulnérabilité de la ressource en eau.

2 – Réglementation

6/15

Les périmètres de protection de l'Ursuya



333 ha

567 parcelles

4 vallées

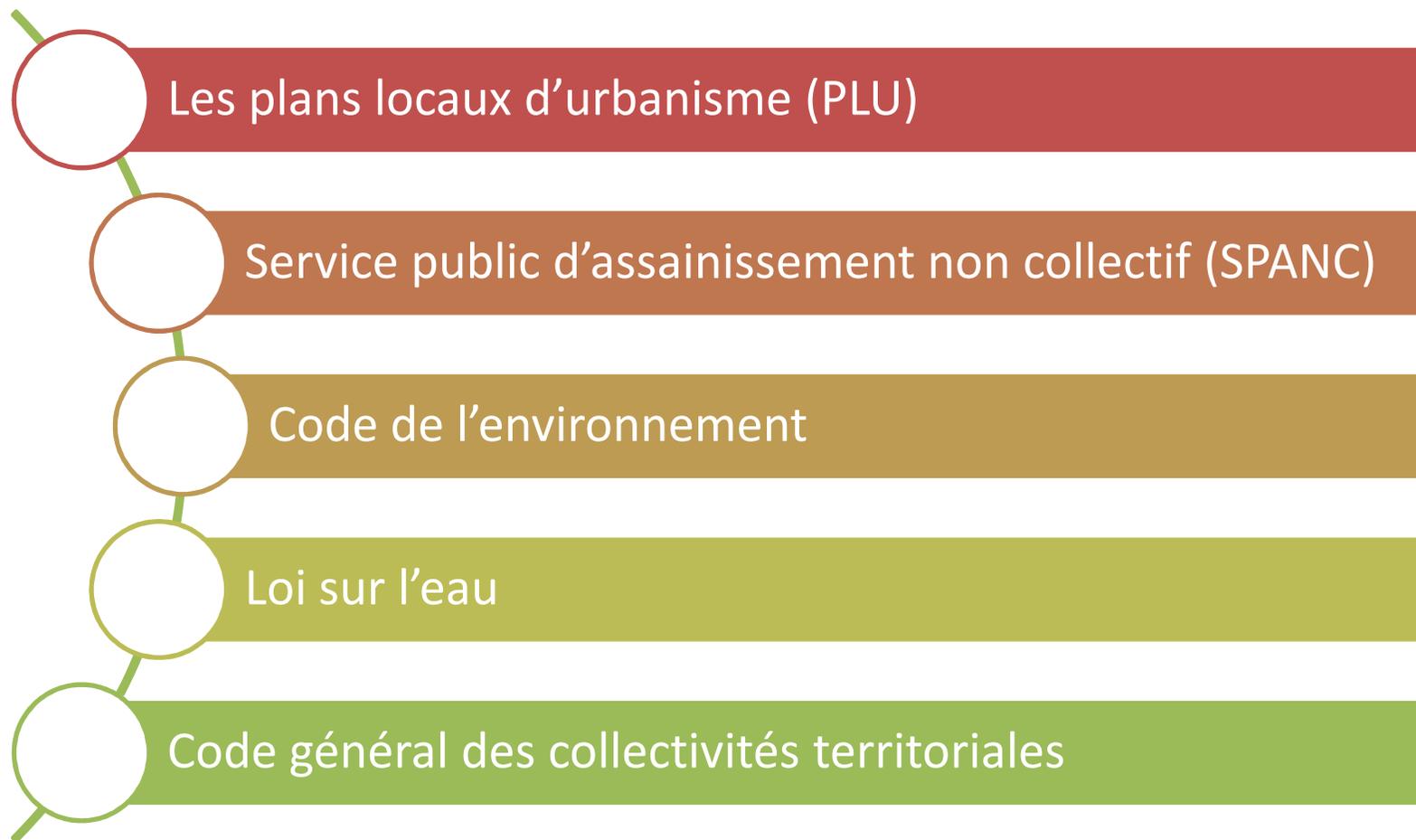
77 sources
5 forages

3 communes

2 – Réglementation

7/15

Contraintes réglementaires dans les périmètres de protection



2 – Réglementation

8/15

Servitudes de protection de la ressource en eau

Stockages interdits

- Hydrocarbures
- Fourrages
- Engrais
- Produits chimiques

Activités agricoles

- Pacage intensif (maximum 5 UGB*/ha/an)
- 0 produit phytosanitaire
- Epandages liquides interdits
- Pas de fumière
- Stabulations interdites

* UGB : unité gros bétail

Travaux et constructions

- Pas de puits
- Toutes constructions et travaux interdits autres que ceux nécessaires à l'exploitation des captages

Habitat

- Toute nouvelle construction (interdite) et extension (très réglementée)
- Mise aux normes des ANC
- Pas de produits phytosanitaires pour l'entretien des jardins, haies, fossés.

3- Principe d'alimentation en eau de la ville de Bayonne

9/15



Massif de l'Ursuya



Laxia



1 source : 9 000 m³/j moyenne

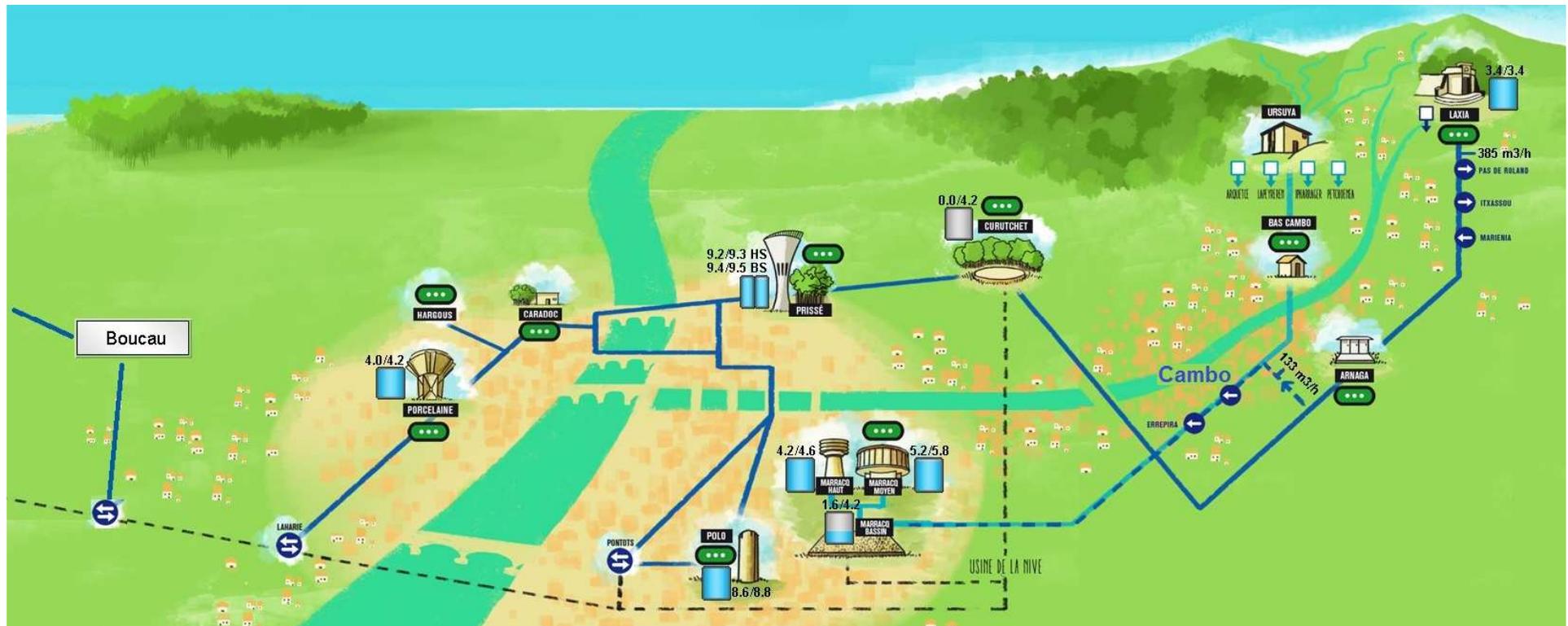


77 sources : 3 800 m³/j moyenne

<u>ARQUETCE</u> 2 forages 700m ³ /j	<u>LAPEYREREN</u> 2700m ³ /j	<u>IPHARRAGER</u> 900m ³ /j	<u>PETCHOENEA</u> 2200m ³ /j
---	--	---	--

3- Principe d'alimentation en eau de la ville de Bayonne

10/15



4- Qualité des eaux et actions menées par l'ex régie des eaux de Bayonne

11/15

La qualité des eaux de l'Ursuya

Zone des captages à dominante agricole sur la commune de Cambo-les-bains + habitations + tourisme = concurrence d'activités peu compatibles

La bactériologie : Risque majeur pour la santé humaine !

- Maîtrise du risque :
 - traitement au chlore de 0,3 mg/L + rechloration en château d'eau + suivi du bon fonctionnement en télégestion
 - contrôle qualité :
 - Réglementaire par l'Agence Régionale de Santé
 - Autocontrôle par le laboratoire de la Communauté d'agglomération Pays Basque
 - Mesures en continu (chlore, turbidité)

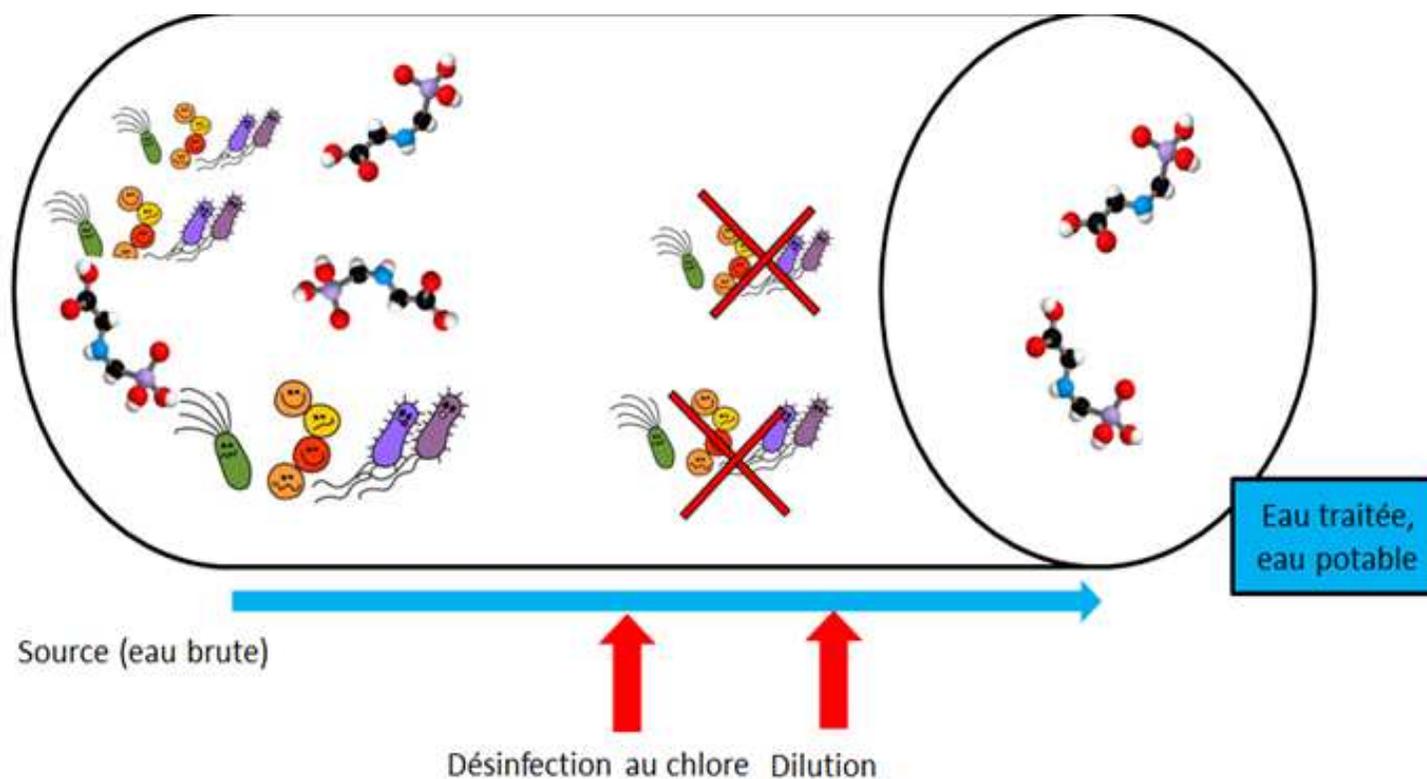
Les produits phytosanitaires

- Seuils réglementaires de qualité pour l'eau traitée :
 - 0,1 µg/L pour la substance active
 - 0,5 µg/L pour la somme des pesticides
- Analyses ARS 100% conformes aux limites de qualité, deux analyses ont dépassé les seuils en 2016 : glyphosate détecté à 0,22 µg/L sur Petchoenea et 0,052 µg/L sur Ipharrager
- 2017 : Analyses conformes aux limites de qualité, quelques traces de produits phytosanitaires au quartier Paska Leku
- 2018 : Campagne d'analyses d'autocontrôle sur Petchoenea. Des traces en dessous des normes qualité ont été détectées.

4- Qualité des eaux et actions menées par l'ex régie des eaux de Bayonne

12/15

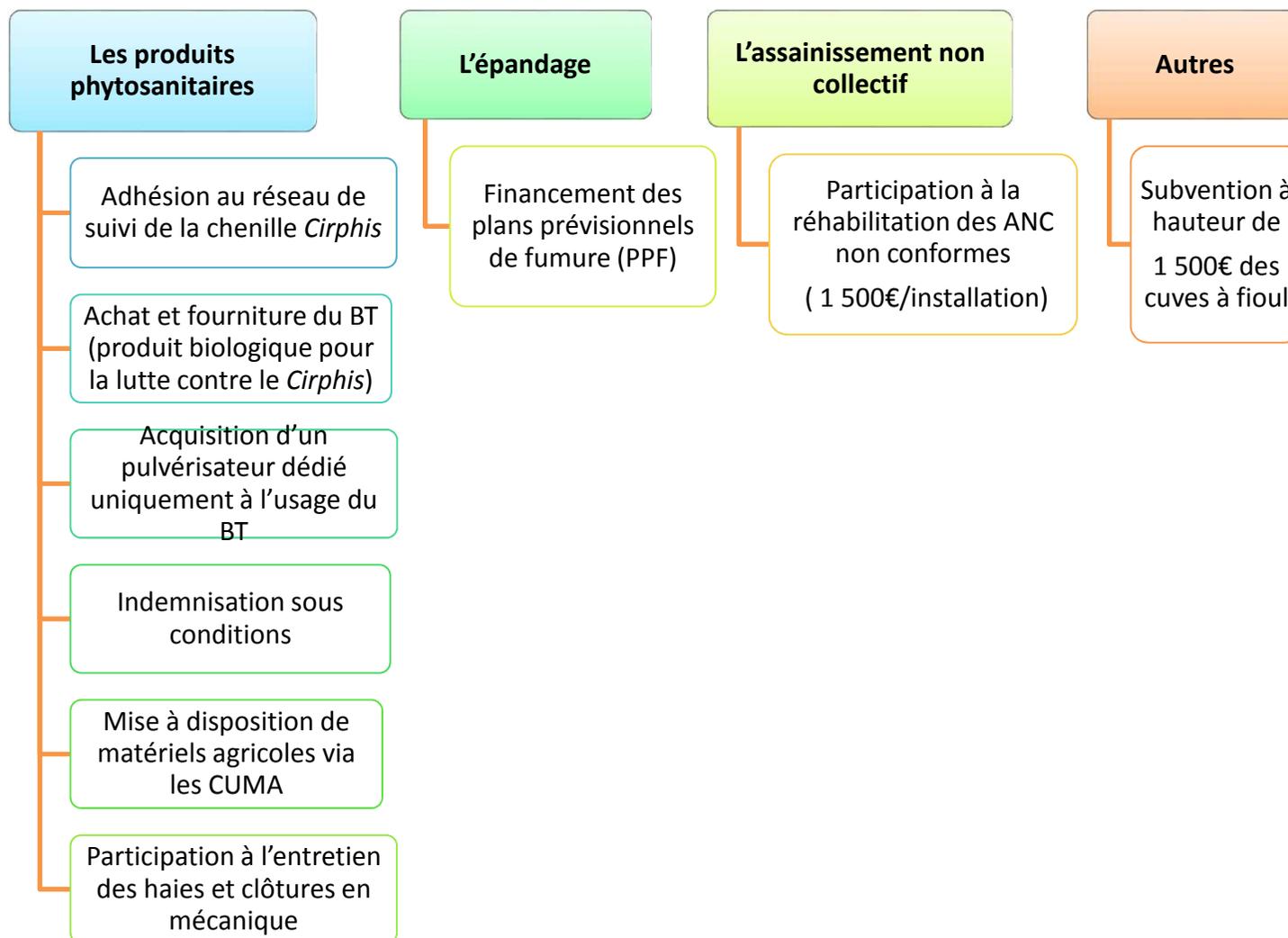
La qualité des eaux de l'Ursuya



4- Qualité des eaux et actions menées par l'ex régie des eaux de Bayonne

13/15

Les actions menées pour la protection de la ressource en eau depuis 2012

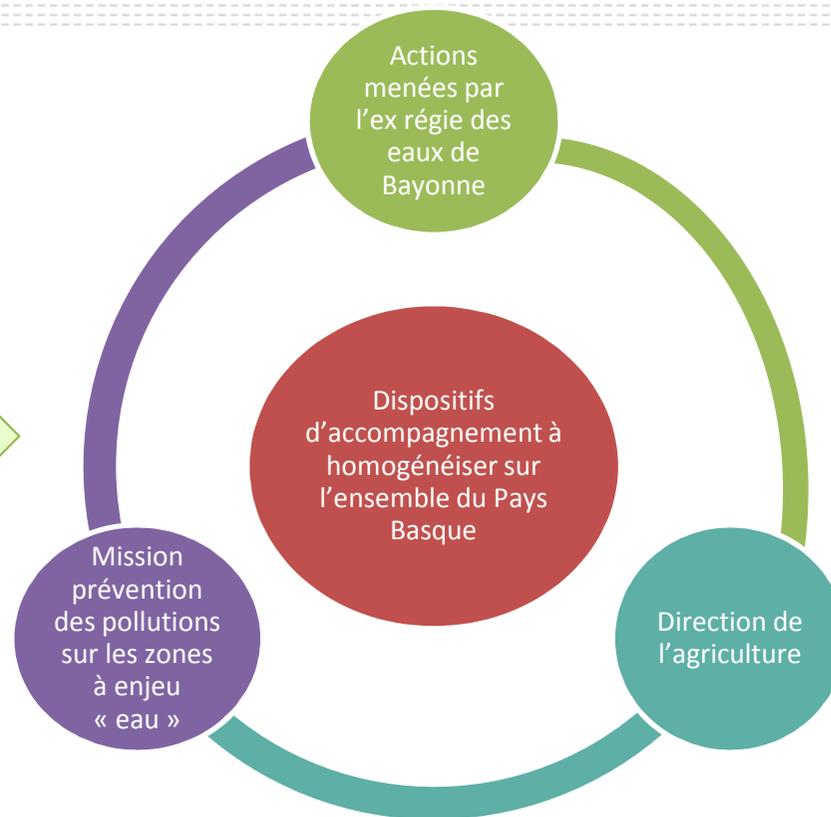
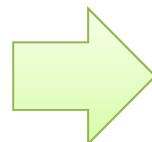


5- Le transfert de la compétence « eau » à la communauté d'agglo Pays Basque 14/15

Transfert de la compétence
« eau » en 2018 à la
Communauté d'agglomération
Pays Basque

158
communes

Plus de 100
captages



6– Conclusion

15/15

Historique

- Projet à l'initiative de la ville de Bayonne : dérivation des eaux de l'Ursuya pour alimenter la ville
- Validation des habitants de toutes les communes concernées
- Début des travaux en 1889 et fin en 1895 par la Compagnie des eaux

Protection de la ressource en eau

- Arrêtés préfectoraux de protection des captages du 1^{er} août 2012 : 77 sources et 5 forages
- Définition des périmètres de protection
- Servitudes de protection de la qualité de la ressource en eau
- 4 périmètres identifiés sur l'Ursuya dont deux à Cambo

Alimentation de la basse vallée de la Nive

- Les eaux de l'Ursuya alimentent historiquement Bayonne ainsi que la basse vallée de la Nive (Cambo, Larressore, Halsou...).
- Mélange Ursuya/Laxia à Bas Cambo : faible minéralisation de l'Ursuya
- Alimentation gravitaire
- 21 035 abonnés sur Bayonne + 3 400 abonnés à Cambo

Qualité de l'eau et actions

- Très bonne qualité des eaux de l'Ursuya : absence de bactéries + traces de pesticides en dessous des normes réglementaires
- Des analyses d'autocontrôle sont réalisées afin de prévenir toutes pollutions
- Des actions auprès des agriculteurs et particuliers à définir par la collectivité sur l'ensemble du Pays Basque